

déjà envoyé à monseigneur de Walla-Walla des sommes qui parlent bien haut en faveur de leurs populations. Kamouraska a donné £27 10.; St. Denis £25; St. Roch des Aulnets £15; L'Islet £21; la Pointe aux Trembles £15; nulle doute que ces beaux exemples auront plus que des admirateurs dans notre district de Montréal, à qui monseigneur de Walla-Walla appartient; et que chacun se sera un devoir d'aider ce digne successeur des apôtres à aller porter les lumières de la civilisation et du christianisme au milieu des inconnus tribus de l'Océan. Qui sait si nos petits enfants ou nos arrières-neveux ne seront pas bien aise d'y croire au jour des armes et des frères?"

Dès la première fois que nous régâmes un billet du correspondant signé *Un Ami*, nous avions compris qu'on avait intention de mettre sous les yeux du public une affaire qui aurait été mieux confiée à l'oubli du silence. Par notre réponse, *l'Ami* devait voir que cette affaire ne regardait pas plus l'éditeur du Calendrier que les imprimeurs eux-mêmes; il devait s'adresser ailleurs. Il est revenu à la charge, nous avons eu la complaisance de nous informer pour lui, et nous lui avons transmis la réponse qu'on nous a donnée. Que pouvions nous faire de plus? Si *l'Ami* en exige davantage qu'il aille aux bureaux de l'officialité. Cela ne nous regarde pas plus et encore moins qu'un secrétaire auquel on voudrait faire rendre compte des nominations ou destitutions que fait le gouvernement qui l'emploie. D'ailleurs on n'inscrit au Calendrier que les noms des prêtres qui sont dans le diocèse: Or M. Quiblier a quitté le diocèse; c'est un fait accompli. Qu'il revienne, ou qu'il ne revienne pas qu'est-ce que cela fait au Calendrier, et à son éditeur? Nous espérons que cela suffira pour contenter *Un Ami*. Car nous n'avons plus de réponse à lui faire, s'il revient à la charge.

Le *Caledonia* qui nous a apporté la malle du 19 novembre, nous donne les nouvelles de Londres du 18 et celles de Paris du 14 novembre.

George Charles Constantin, comte d'Elgin et Kincardine, gouverneur-général du Canada a été marié à lady Marie Louise Lambton, fille du défunt et sœur du présent comte de Durham et nièce du comte Grey. Le mariage a été célébré avec permission dans l'église de St. Peter Eaton-square. Le Comte, accompagnée de son épouse, doit s'embarquer pour son nouveau gouvernement au commencement de décembre.

Le général Paredès est à Londres. Le colonel Gore a été promu à la place de major général. Sir Ben. d'Urban est nommé commandant des forces en Canada, à la place de lord Cathcart.

Les nouvelles d'Irlande sont de plus en plus affligeantes, il n'y a que rixes et émeutes, des légions mystérieuses sorties des sociétés secrètes en viennent tous les jours aux mains avec les troupes; on craint une insurrection universelle; — la Jeune Irlande y trouvera son compte; mais que sera O'Connell?

Le *Great Britain* est encore sur le lit de son naufrage; les ingénieurs qui l'ont visité, disent qu'il a encore peu de mal, et qu'on pourra encore le sauver.

Le *Transcript* du 8 présent dit que Ronge a fait une requête au roi de Prusse, lui demandant la permission de prêcher; mais celui-ci lui a ordonné de quitter Berlin sur le champ pour Breslau; et deux gendarmes l'ont aussitôt conduit à la station du *railway*.

La Reine de Portugal se soutient encore sur son trône chancelant; Le général Schwallock qu'elle a envoyé contre les insurgés, les a battu près de Viana petite ville de la province d'Alcotejo; ils ont eu un grand nombre de tués et deux cents prisonniers; il y a eu un second engagement près de Villaréal dans la province de Tras-os-montes, où le baron Cazal a encore battu les insurgés qui ont perdus 2 de leurs chefs, tués dans le combat. Lisbonne est tranquille. Le roi continue à prendre les mesures les plus énergiques pour la défense de la capitale.—Le comte das Antas a écrit trois lettres à la Reine pour lui demander d'apporter remède aux maux dont le peuple se plaint. La Reine, pour toute réponse, a fait rendre un nouveau décret destituant de leurs fonctions, honneurs et priviléges un grand nombre d'officiers qui avaient été se joindre à l'insurrection.

—Nous donnons aujourd'hui, dans nos colonnes, l'article que nous avions promis sur l'abbé Sicard. Nos lecteurs auront donc fait connaissance avec les quatre principaux bienfaiteurs des sourds-muets;

Pierre Ponce, Jean-Paul Bonet, l'abbé de l'Epée et l'abbé Sicard; quatre hommes auxquels il faudrait ériger ces statues et ces monuments, que l'on prodigue si inutilement aux rois et aux princes qui, le plus souvent, n'ont fait qu'affliger l'humanité. Nous avons dit, dans un de nos articles, que M. le Surintendant des écoles avait parlé d'une manière indirecte de l'instruction des sourds-muets: il fallait dire, d'une manière directe, car c'est bien directement qu'il en a parlé, comme nous allons le faire voir par les deux extraits suivants:

*"Extrait du rapport du Surintendant sur l'Education dans le Bas-Canada pour 1844, adressé au Gouverneur-Général."*

“Il existe une classe d'hommes bien intéressante sur laquelle j'aurais désiré attirer l'attention de Votre Excellence; c'est celle des sourds-muets, qui ne trouve plus malheureusement en ce pays ces moyens ingénieux d'instruction par lesquels seuls ils peuvent réellement connaître ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, à la société et à leur Créateur; mais je n'ai pas encore pu me procurer les données statistiques suffisantes pour mettre Votre Excellence à même de juger de l'opportunité qu'il y aurait d'établir une école en leur faveur pour le Bas-Canada seul ou pour la province unie.”

Le second est tiré du rapport de cette année.

“Bureau de l'Education pour le Bas-Canada,

“Montréal, 15 avril 1846.

“3°. Une école pour les sourds et muets a déjà existé dans le pays et a cessé faute de moyens, car les élèves ne manquaient pas. Cependant elle a obtenu un succès qui, à défaut d'autres considérations, serait un motif puissant pour en continuer l'opération, si le nombre des sujets de l'espèce de ceux auxquels elle profitait, n'était pas suffisant pour porter la législature, dans sa bienveillance, à pourvoir aux moyens efficaces de donner l'instruction à cette classe intéressante de nos co-sujets. Une école de cette espèce pourrait à cet égard répondre aux besoins des sourds et muets de toutes les parties de la province, et il serait facile de se procurer parmi nous des instituteurs qui ont fait leur preuve dans ce mode d'enseignement, en anglais et en français, d'une manière bien honorable et bien satisfaisante.

“J'ai plusieurs fois visité, avec un vif intérêt, lorsque j'étais membre du parlement, l'école de ces habiles instituteurs à Québec, et examiné leurs élèves sur des branches d'instruction pratique et sur les principes de morale chrétienne, et j'ai toujours été extrêmement satisfait du mode d'enseignement ingénieux de ces maîtres et des progrès de leurs élèves. Ces faits sont autant de motifs qui doivent ajouter ce qui manquait peut-être aux autres, pour porter la législature à remettre sur pied, au profit des sourds et muets de toute la province, une école que la législature de la ci-devant province du Bas-Canada avait si bien commencée, et je crois de mon devoir d'attirer son attention sur ce sujet.”

Comme on le voit dans ses rapports au Gouverneur, M. le Surintendant a insisté sur la nécessité de donner l'éducation aux sourds-muets. Il dit dans ses documents, qu'il n'a pu encore se procurer des données statistiques suffisantes pour supposer le nombre des sourds-muets en ce pays. Si M. le Surintendant veut bien s'en rapporter aux divers recensements qui ont été faits en différents pays, tant en Europe qu'en Amérique, il ne s'écartera pas trop de la vérité, en assignant 1 sourd et muet sur 1555 âmes. La Prusse où le recensement a été fait, avec la plus grande exactitude possible, donne 1 sur 1548. On peut donc supposer en Canada près de 500 infirmes, qui n'ont aucun moyen d'instruction; cinq cents êtres en dehors de la société, n'ayant aucune idée morale ou métaphysique, et dont les connaissances se bornent aux choses purement matérielles ou physiques, qui sont à leur portée, ou dans la sphère de leur imagination! Car c'est à quoi se réduit toute l'instruction, qu'on peut leur donner par les simples signes qu'on emploie avec eux. On leur montre le ciel pour leur faire connaître Dieu et le paradis, on leur montre la terre, pour leur faire craindre la mort et l'enfer; ils répètent ces signes, mais y attachent-ils les idées qu'on veut leur transmettre? Comprendront-ils quelque chose aux vérités de la religion? Pourront-ils acquérir la foi nécessaire au salut, à moins d'une grâce spéciale et toute particulière